

Paul Batiment est né le 7 octobre 1920 à Strasbourg.

Il se refuse dès son plus jeune âge à apprendre l'allemand.

Il prépare Saint-Cyr, refuse de rejoindre l'Alsace après l'armistice et s'embarque le 21 juin 1940 à Saint-Jean-de-Luz sur un bateau polonais, le Batory, à destination de l'Angleterre où il rallie les Forces françaises libres le 1^{er} juillet 1940.

Affecté au Bataillon de chasseurs puis au peloton d'élèves aspirants à Camberley, il est classé dans les premiers de sa promotion.

Envoyé en AEF en juin 1941, d'abord à Brazzaville (Congo) puis à Fort Lamy (Tchad), il est versé dans le cadre des officiers méharistes. Sous les ordres du général Leclerc, il sert dans les rangs de la 12^e Compagnie du Régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad (RTST).

Après une magnifique campagne de Tunisie, où le 24 mars 1943 il repousse à coups de grenade une attaque allemande contre son groupe de mortiers, il stationne en Tripolitaine, en Algérie puis au Maroc où se constitue la 2^e Division Blindée du général Leclerc.

Promu au grade de lieutenant le 25 juin 1943 et affecté au Régiment de marche du Tchad (RMT), Paul Batiment débarque en Normandie avec la 2^e DB le 1^{er} août 1944.

A la tête de la 1^{ère} section de la 6^e compagnie du 2^e bataillon du RMT, il prend part à la campagne de Normandie puis est cité à nouveau pour son attitude lors de la bataille de Paris, lorsque, à la tête de ses hommes, le 25 août sur le pont de Sèvres, il détruit 15 camions, tue 75 Allemands et fait 150 prisonniers.

Le 1^{er} novembre 1944, dans le village d'Herbéviller, dans le cadre de la bataille de Baccarat, avec sa section et un peloton de chars, il commence d'exécuter sa mission sous un tir violent et ajusté d'artillerie ennemie. Son char est touché par une arme ennemie. Blessé une première fois, il continue à donner ses ordres calmement, refusant qu'on l'emmène. Blessé à nouveau, il est amené par ses hommes au poste médical de Moyen (Meurthe-et-Moselle) avant de succomber à ses blessures. Il a été inhumé à Moyen.

- **Chevalier de la Légion d'Honneur**
- **[Compagnon de la Libération - décret du 7 juillet 1945](#)**
- **Croix de Guerre 1939-45 (3 citations)**
- **Médaille des Blessés**
- **Médaille Coloniale avec Agrafes « AFL », « Fezzan-Tripolitaine », « Tunisie »**
- **Military Cross (GB)**